

# L'heure du bilan, ou l'itinéraire d'un projet de réforme du collège venu d'en bas

Une équipe s'est constituée à Vannes en 2001 pour l'ouverture d'un collège innovant. Elle s'est inscrite aussitôt dans un mouvement autour de deux associations pédagogiques : Ensemble changeons l'école et l'ICEM. Après maintes péripéties administratives, l'ouverture est finalement refusée : une décision qui laisse un goût amer après des mois de travail.

## AU DÉPART...

En cette fin d'année scolaire 2000, après les rendez-vous manqués des réformes du méprisant Allègre et le statu quo du prudent Lang sur l'évolution de l'école, bon nombre d'acteurs du système éducatif ne désespèrent pas de voir évoluer l'école. Ainsi, le SGEN-CFDT organise un débat à Vannes autour de Jean-Luc Villeneuve et Gabriel Cohn-Bendit *Quel projet pour l'école ?* C'est aussi à cette époque qu'apparaît le *Manifeste pour une école créatrice d'humanité*, à l'instigation de Marie-Danièle Pierrelée : *Bien des enseignants, des chefs d'établissement, des militants ont essayé de faire évoluer le système éducatif, mais les pesanteurs sont terribles et le mouvement très lent. Nous en sommes arrivés à un tel état de tension qu'il est urgent de se libérer des pesanteurs administratives pour redonner du souffle aux*

*acteurs de terrain et obliger les politiques à reprendre les rênes pour garantir une évolution démocratique du système scolaire.* Celui-ci rencontre un écho certain dans le milieu et dans les médias. De son côté, le mouvement Freinet (ICEM) encourage à la diffusion de ses idées vers le second degré, notamment en direction du collège qui concentre l'attention depuis quelques années (*Les échecs du collège en font le maillon faible du système éducatif* titrait déjà un article du journal *Le Monde* en avril 1996).

À l'occasion du congrès de l'ICEM (Institut coopératif de l'École moderne) à Rennes, en août 2000, germe l'idée d'un projet de collège innovant. Rendez-vous est pris pour la rentrée de septembre. C'est à cette date que va naître le groupe qui pendant deux ans, de septembre 2000 à juin 2002, a travaillé à la conception et à la

réalisation d'un projet de collège innovant. Au total plus de cinquante personnes seront passées dans cette équipe, autour d'un noyau dur d'une dizaine de personnes.

L'aventure allait s'avérer exaltante mais des plus fatigante.

Voici donc quelques aspects du projet conçu pendant ces mois de recherches. Pour être complet, il faut ajouter que l'équipe a toujours défendu l'idée que ce collège devait être un collège de secteur, sa « normalité » garantissant une possibilité de transfert de l'expérience vers d'autres collèges.

## LE PROJET

C'est au cours de séances de travail, d'abord mensuelles puis quasi hebdomadaires au plus fort de la vie du groupe, que va s'écrire le projet. Le groupe doit tout affronter à la fois. Il lui faut trouver son mode et son rythme de fonctionnement, pousser sa réflexion pédagogique, gérer les relations extérieures, la concrétisation matérielle de ce collège.

Toutefois, au fur et à mesure, plusieurs axes vont se dégager et focaliser la réflexion du groupe : la motivation de l'élève, la pédagogie, la souplesse des emplois du temps, la question de l'évaluation, l'éducation à la responsabilité et la vie institutionnelle, le travail en équipe des enseignants, la direction de l'établissement.

La lecture d'une grille horaire d'un élève de sixième donne un premier aperçu de l'organisation de la semaine au collège innovant :

### Explications complémentaires augmentées de ce qui n'apparaît pas sur la grille

- La plage du jeudi après-midi, de 13 h 30 à 15 h, est dévolue alternativement au conseil de la classe ou au conseil de l'école ou à un temps d'évaluation collective ; elle peut également être réservée à l'éducation à la santé ou à l'orientation.

- Le travail de concertation des enseignants a lieu le mercredi matin (4 heures).

- Certains enseignements pourront nécessiter, de temps à autre, la mise en place d'une plage plus longue (3 heures de sciences par exemple).

Tout comme l'emploi du temps pourra être modifié de manière ponctuelle pour accueillir un temps de "conférence" mené par un intervenant extérieur ou quelqu'un du collège, mais aussi à un temps de présentation des travaux réalisés (par ex. en projet pluridisciplinaire).

Les CM2 du secteur pourront être accueillis le vendredi après-midi pour pratiquer les langues et/ou les sciences ; ils pourront également assister aux conférences.

### Organisation possible

Les élèves sont répartis en classes d'âge de 20 à 25 élèves, constituées de manière classique, pour les enseignements disciplinaires. Certains enseignements pouvant être organisés en groupes de niveau ou de besoin ; cela nécessite au moins la présence de deux enseignants d'une même discipline lors d'un horaire aligné pour les classes en question. Les enseignements disciplinaires sont découverts en plusieurs unités de connaissances (UC) qui constituent un mode de progression commun à une équipe. Chaque UC est évaluée.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h-8h30	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	
8h30-9h15	LV 1	Sciences	H. G.	Français	Maths
9h15-10h00	Français		H. G.	Français	Maths
10h00-10h30	Récré - collation	Récré - collation	Récré - collation	Récré - collation	Récré - collation
10h30-11h15	Maths	Ed. Phys.	LV 1	LV 1	Français
11h15-12h00	HG	Ed. Phys.	Français	Maths	LV 1
	Repas	Repas	Repas	Repas	
13h30-14h15	Art plastique, musique, techno ou doc	Projet pluridisciplinaire	Conseil de la classe ou Devoir	Ed. Phys.	
14h15-15h00				Ed. Phys.	
15h00-15h15	Récré - collation	Récré - collation	Récré - collation	Récré - collation	
15h15-16h00	Projet pluridisciplinaire	Tutorat	Art plastique, musique, techno ou doc	Atelier de pratique	
16h00-16h45					

Les projets pluridisciplinaires regroupent des élèves de classes différentes autour d'un projet qu'ils ont choisi (dont ils peuvent avoir suggéré la thématique en conseil) pour une durée de 9 semaines. Chaque groupe de projet réunit une douzaine d'élèves et un enseignant (ou 25 élèves et 2 enseignants). Entre chaque période de projet, les heures dégagées (soit 3 h pendant 6 semaines) peuvent être utilisées pour des renforts disciplinaires ou méthodologiques (anglais en 6<sup>e</sup>, informatique, prise de notes...).

Les ateliers de pratique personnelle à caractère artistique, technique, scientifique ou corporelle rassemblent 8 à 12 élèves autour d'une activité où la part de l'« agir » est forte. Ici c'est l'activité créatrice et productrice qui est première.

Lors du temps d'accueil du matin (8 h-8 h 30), les élèves sont répartis en groupes de 10 à 14 élèves (c'est le groupe de base) avec un tuteur adulte. Ces groupes ont pour vocation le suivi scolaire, l'aide au travail, la vie institutionnelle.

Une fois par quinzaine, en alternance avec un temps d'évaluation (devoir sur table par exemple), le conseil de la classe réunit les élèves d'une même classe ; c'est un autre temps de la vie institutionnelle. C'est un lieu de parole où les préoccupations de la classe sont abordées.

Le conseil d'école rassemble les représentants de chaque classe et ceux des adultes. Cette organisa-

tion constitue un réseau qui permet la circulation d'informations dans les deux sens.

L'enseignant a un service composé de 13 heures de cours (disciplinaires ou projets pluridisciplinaires), 6 heures en groupes réduits (atelier de pratique (1,5), tutorat (1,5), accueil (2), vie institutionnelle (1)) et 4 heures de concertation.

Le projet est rédigé par l'équipe et voté par le conseil d'adminis-

tration. Il est mis en oeuvre par tous au quotidien ; son pilotage est orchestré par un groupe de pilotage composé de 2 membres de l'équipe éducative associés au principal. Le nombre de membres de l'équipe éducative, réduit dans un premier temps, pourra croître avec la taille de l'équipe. Tous les membres de l'équipe éducative participent à tour de rôle au groupe de pilotage. Le mandat est d'une durée d'un an reconductible une fois.

On a souvent l'habitude de décrire le système éducatif comme conservateur, et hostile aux changements. Surtout quand ces changements viennent d'en haut (c'est à dire du ministère).

En fait, à y regarder de plus près, le système éducatif a beaucoup changé (voir *Éléments pour un diagnostic sur l'École*, document général préparatoire au grand débat sur l'École, ce document est téléchargeable sur le site correspondant). Le collège, en particulier, depuis la réforme Haby (1975) a vu ses missions se transformer presque radicalement. Du petit lycée scolarisant une partie de la population scolaire (vers le Bac) il est devenu le lieu où sont scolarisés la totalité d'une classe d'âge. Mais depuis reste en suspens la question du passage de la massification à une réelle démocratisation de l'École notamment au collège. Cette question se trouvait d'ailleurs posée dans les Orientations sur l'avenir du collège (Pour un collège républicain. Jeudi 5 Avril 2001) du ministre J. Lang :

« - Le collège reste à construire parce qu'il ne suffit pas d'unifier les structures et de mettre tous les élèves dans les mêmes murs pour donner à tous les mêmes chances.

- Le collège reste à construire parce qu'il ne suffit pas de multiplier les aides si l'on ne se donne pas les moyens de les adapter précisément aux besoins de chacun.

- Le collège reste à construire parce que les réformes successives et nécessaires ont créé, à leur insu, des phénomènes d'opacité dont souffrent, en particulier, les familles les plus défavorisées.

- Le collège reste à construire pour que tous les élèves qui quittent la classe de troisième, quel que soit l'avenir auquel ils se destinent, disposent des moyens d'exercer pleinement leurs pouvoirs de citoyen.

En d'autres termes, il ne suffit pas de démocratiser l'accès au collège, il faut aussi démocratiser la réussite au collège. »

Ainsi, puisant à la fois dans des expériences de terrain, dans les ressources des mouvements pédagogiques, mais aussi dans les résultats des recherches des sciences de l'éducation, le groupe vannetais avait travaillé à intégrer cette problématique dans son projet. Validé par le Conseil national pour l'innovation et la réussite scolaire, le résultat demandait à être expérimenté.

Seulement en initiant cette démarche (le groupe avait aussi participé à la rédaction de l'Appel en faveur des établissements scolaires innovants coopératifs), celle d'un projet de réforme venu d'en bas (c'est-à-dire des enseignants eux-même), il inversait l'ordre habituel des réformes de l'Éducation nationale.

Le système s'est crispé, peut-être s'est-il senti brusqué dans son mode de fonctionnement habituel.

Tout autant que la question de l'évolution du système éducatif, reste posée celle de la méthode, de l'art et la manière de réformer l'École.

### L'ÉQUIPE DANS LE MOUVEMENT

Le groupe ratifie la plate forme des équipes Freinet et participe aux réunions rassemblant les acteurs des différents projets de structures innovantes qui voient alors le jour dans plusieurs régions.

Cette éclosion de projets est rapidement encadrée par la création d'une structure consultative auprès du ministre : le CNIRS (Conseil national pour l'innovation et la réussite scolaire).

Cette structure est chargée, notamment, de l'évaluation de la qualité et de la faisabilité des différents projets.

### LA CONCRÉTISATION

Commencé en septembre 2000, ce n'est qu'au printemps 2002 que le projet semble pouvoir aboutir. En effet, à ce moment tous les clignotants sont au vert : la réflexion pédagogique s'accélère, l'équipe est quasiment complète, pour la deuxième année le CNIRS nous donne un avis favorable et le ministre accorde 7 postes et un budget pour le projet. Toutefois restent deux problèmes majeurs :

– la multiplicité des interlocuteurs (les différents échelons de l'éducation nationale, les politiques...) qu'il faut rencontrer et convaincre pour rendre possible ce projet nécessite la mobilisation d'une énergie considérable. Le groupe est seul, le projet n'est en rien épaulé par l'inspection d'académie.

– nous n'avons toujours pas de locaux pour accueillir les élèves alors qu'une ouverture se profile à la rentrée de septembre 2002. Pourtant, suite à nos diverses communications, des parents prennent déjà contact auprès de l'inspection académique pour savoir comment inscrire leur enfant...

La question du lieu et des locaux semble être le dernier obstacle à surmonter comme nous le dit l'inspecteur d'académie, M. Mercier.

Tout d'abord est évoquée la piste de l'école Armorique à Vannes qui dispose de quelques classes disponibles ; le maire s'y oppose. Notre regard se tourne vers le nord de Vannes où il manque un collège depuis plusieurs années, mais si le collège est innovant, il est aussi public... ce qui lui vaudra la superbe ignorance du conseil général pendant toute la durée de l'aventure.

Toutefois nous sommes reçus par les maires qui se montrent intéressés par le projet : Saint-Avé (qui nous propose des locaux mais qui nous semblent trop limités), Saint-Nolff, Ploeren, Theix. Mais ces communes ne disposent pas de locaux à mettre à notre disposition ; on pense même, alors, à louer des locaux. Puis à la fin avril nous rencontrons le maire d'Elven. Sa commune construit une nouvelle école primaire, l'ancienne pourrait alors accueillir le collège innovant dans ce secteur dépourvu de collège public. Les locaux semblent convenir, le maire est ouvert au projet tout comme le directeur de l'école publique.

Le dossier est bouclé et nous en informons l'inspecteur d'académie qui au final doit donner son accord et porter le projet. Celui-ci reste muet jusqu'à ce qu'enfin nous obtenions un rendez-vous le 19 juin pour apprendre que l'inspecteur « reporte » le projet. Sine die.

L'équipe, accompagnée des politiques : maire, conseiller général et député (appartenant pourtant à des tendances politiques différentes) sollicitera un autre rendez-vous auprès de L'IA qui n'apportera rien.

Découragement et lassitude vont s'emparer du groupe. C'est la fin de l'aventure.

Provisoirement ?

En tout cas, il n'y a toujours pas de collège public au nord de Vannes.

Pour l'équipe du projet de collège public innovant de Vannes  
**Laurent Michel, Evelyne Suralski,**  
**Thibault Dubreuil,**  
**Martine Jouan-Prod'homme**

Juin 2003